Michel Polac, le provocateur de Droit de réponse est mort

08/08/2012 à 10h13

Le journaliste avait 82 ans. Il avait créé l'émission de radio *Le Masque et la plume* et, en 1981, *Droit de réponse*. Il restera dans l'histoire des médias comme l'homme qui a dynamité les règles du débat télévisé, en 1981, six mois après l'élection de François Mitterrand. Plus qu'une simple émission d'actualité politique et culturelle, elle était une véritable foire d'empoigne dans un studio souvent enfumé et une ambiance survoltée. Le samedi soir, dans la lucarne, tous les coups – ou presque – étaient permis et Michel Polac observait ses invités d'un œil amusé, ne se privant pas de jeter de l'huile.



Né le 10 avril 1930 à Paris, Michel Polac avait débuté à l'ORTF sous la houlette du poète Jean Tardieu. Dès 1951, il imagine une première émission culturelle, *Entrée des artistes*, consacrée au théâtre. En 1955, il lance avec François-Régis Bastide une autre émission appelée à une exceptionnelle longévité, *Le Masque et la plume*, qui fait toujours les soirées dominicales de France Inter. (…)

Il reviendra donc sur le petit écran en 1981 avec son fameux

Droit de réponse. Diffusée sur TF1, l'émission va cultiver la provocation et régulièrement défrayer la chronique. Michel Polac ne pourra pas éviter sa suppression après la privatisation de la chaîne. Il est vrai qu'un de ses invités s'en était pris au nouveau propriétaire, Bouygues, avec une formule à l'emporte-pièce de Cabu, parodiant un slogan du groupe de BTP: «*Une maison de maçon, un pont de maçon, une télé de m…*» .
Après son départ de TF1, Michel Polac avait tenu une chronique littéraire dans *L'Événement du jeudi* puis dans *Charlie Hebdo*.
Le Figaro